



MÉTIERS ET SECTEURS

- Kinésithérapeute (si accès à l'IFMK)
- Enseignant en activité physique adaptée (EAPA)
- Coordonnateur de programmes d'intégration par l'activité physique adaptée, la prévention et l'éducation à la santé et la réadaptation
- Agent de prévention santé
- Secteurs : sanitaire, médico-social, social et sportif

POURSUITE D'ÉTUDES

L'obtention de la Licence STAPS APA-S permet de postuler au Master STAPS APA-S proposé à l'IFEPSA et dans tout Master STAPS APA-S des universités françaises (acceptation sur critères académiques).

L'obtention de places en école de kinésithérapie peut déboucher sur des spécialisations par diplôme universitaire (ex : kinésithérapeute du sport) et/ou sur une formation de cadre supérieur de santé (après plusieurs années de pratique en tant que kinésithérapeute).

.....

NOTRE PARTENAIRE



FACULTÉ DES SCIENCES / IFEPSA

LICENCE STAPS APAS option KINÉSITHÉRAPIE Une licence en 2 ans

Mention : Sciences et techniques des activités physiques

et sportives - Activité Physique Adaptée et Santé

(APAS)

Option : Préparation aux études de kinésithérapie

Licence: Diplôme national bac +3 [en convention avec Le Mans Université]



OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

Le parcours de Licence STAPS Activité Physique Adaptée et Santé (APAS) option préparation aux études de kinésithérapie s'organise sur deux années et vise à :

- proposer aux étudiants à l'issue de la 1^{ère} année de cette Licence STAPS un accès en 1^{ère} année de l'Institut de Formation de Masso-Kinésithérapie (IFMK) de la Fondation de l'Ecole Française d'Orthopédie et de Massage (Fondation EFOM Boris DOLTO) en fonction d'un nombre de places limité (5 places ouvertes en 2024-2025).
- proposer aux étudiants une accession plus rapide à la poursuite d'études (Master et Doctorat) et/ou à la candidature par dossier à d'autres IFMK grâce à l'obtention d'une Licence STAPS APAS en 2 ans

Les compétences visées, organisées en 10 blocs de compétences, sont identiques à celles d'une Licence STAPS APAS en 3 ans.

AIDE À LA RÉUSSITE

- Un accompagnement tout au long du cursus par des référents pédagogiques pour chaque niveau de formation
- Le suivi de stage individualisé par un professionnel référent de l'IFEPSA
- Le contrôle continu intégral et la seconde chance pour tous les étudiants

LES + DE LA FORMATION

Un travail personnel de l'étudiant facilité

Des heures de travail complémentaire de l'étudiant (TCE), de travail encadré (TE) et de travail personnel encadré (TPE) sont intégrées et comptabilisées dans ce parcours accéléré.

Des enseignements spécifiques en APS et en APA-S

Dès la 1^{ère} année sont proposées des activités physiques adaptées (goalball, jeux d'opposition etc.), des activités orientées vers le sport-santé (gymnastique santé, athlétisme-santé, marche nordique etc.) ainsi que des activités de pleine nature (vélo, kayak).

Des professionnels au cœur de la licence

Dès la 1^{ère} année des interventions sont réalisées par des enseignants en APA experts dans les secteurs sanitaire, social, médico-social, sportif et des kinésithérapeutes. Cette proximité avec les milieux professionnels favorise le réseau et la professionnalisation des étudiants.

Des formations certifiantes en activités motrices

Durant la dernière année de Licence, l'étudiant bénéficie de formations certifiantes dans le champ de l'APA en partenariat avec des organismes sportifs publics et privés.

Une formation professionnalisante

L'étudiant bénéficie, tout au long de ses deux années, de stages de mise en situation dans des contextes éducatifs, sportifs, en lien avec la santé et le handicap dans le domaine de l'activité physique adaptée et de la kinésithérapie.

5

ORGANISATION DE LA FORMATION

RYTHME DES ENSEIGNEMENTS

Les étudiants bénéficient de 1500 heures de formation scientifique, méthodologique et pratique APS réparties sur les deux années. De part son fonctionnement, la 1ère année de ce parcours est associée à un volume hebdomadaire conséquent et nécessite une très bonne capacité d'organisation de la part des étudiants.

VALIDATION ET ÉVALUATION DE LA LICENCE

La 1ère année est consacrée à la validation de 120 crédits européens (contenus des 1ère et des 2ème années de licence proposés sur la 1ère année de ce parcours), la 2ème année à la validation de 60 ECTS, permettant une validation de 180 crédits européens (ECTS) à la fin de cycle de Licence en 2 ans. Les examens sont organisés en contrôle continu intégral. Un dispositif de seconde chance permet aux étudiants d'améliorer les résultats obtenus lors des contrôles continus.

PROGRAMME

Le programme de formation de Licence est constitué de dix blocs de compétences. Un bloc est un ensemble homogène et cohérent de compétences contribuant à l'exercice autonome de l'activité professionnelle. Il représente donc une partie du diplôme de Licence que l'on atteste par le contrôle continu intégral.

Les dix blocs de compétences sont distribués de la façon suivante sur les deux années de Licence :

Blocs transversaux présents sur les quatre semestres de Licence :

- Bloc 1 : Usages numériques (dispositif PIX)
- Bloc 2 : Exploitation de données à des fins d'analyse (économie du sport ; méthodologie de la recherche)
- Bloc 3 : Expression et communication écrites et orales (méthodologie de l'écrit et de l'oral : anglais)
- Bloc 4 : Positionnement vis à vis d'un champ professionnel (Projet Personnel et Professionnel de l'Etudiant PPPE; stages professionnels)

Blocs scientifiques et méthodologiques répartis sur les quatre semestres:

- Bloc 5 : Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle (sciences juridiques, stage en milieu sportif)
- Bloc 6 : Analyse d'une situation relative à l'activité physique et/ou sportive ainsi qu'à l'éducation physique et sportive d'un groupe de personnes ou d'élèves (sciences de la vie, sciences humaines, sciences économiques et sociales)
- Bloc 7 : Élaboration et planification de séquences et de programmes d'activité physique adaptée (organisation et planification d'APAS, évaluation et pratique physique)

Bloc relatif à l'animation sportive distribué sur les deux premiers semestres de Licence:

■ Bloc 8 : Encadrement de séances collectives d'activité physique et/ ou sportive pour tout public (pratiques d'APS et méthodologie de l'intervention auprès d'un jeune public)

Blocs centrés sur le métier présents sur les quatre semestres, en lien avec le parcours de formation :

- Bloc 9 : Enseignement de l'Activité Physique Adaptée. Conception et mise en œuvre de programmes personnalisés d'intervention en APA pour des personnes à besoins spécifiques (méthodologie de l'intervention pour la réadaptation, pour l'intégration, pour l'inclusion)
- Bloc 10 : Développement de la santé et du bien-être par les Activités Physiques et Sportives pour tout type de public, notamment à destination de public aux besoins particuliers. Conception et mise en œuvre de projets dédiés à l'éducation pour la santé et le bien-être par les APA (méthodologie de l'intervention pour la promotion, de l'activité physique, pour la prévention)

EXEMPLES DE PROJETS PEDAGOGIQUES

Plusieurs projets intégrés aux enseignements mobilisent régulièrement les compétences et connaissances acquises pendant la licence. Par exemple :

- Intervention et immersion auprès de professionnels de l'APA et de la kinésithérapie
- Conférences sur les métiers du sport et de l'APA
- Rencontre sur le thème sport, santé et/ou handicap
- Journée sportive « les beaux défis » en faveur des personnes en situation de handicap avec nos partenaires CD Sport Adapté et Décathlon

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être titulaire du baccalauréat
- Satisfaire aux exigences demandées dans le cadre de la formation sélective

INSCRIPTION EN L1

Formuler un voeu sur Parcoursup. L'institut y figure sous l'appellation « IFEPSA - Faculté libre de l'Ouest ». Attention, bien préciser la ville « Les Ponts-de-Cé »

FRAIS DE SCOLARITÉ

(à titre indicatif tarifs 2024/2025)

- De 4000 € à 7870 € la 1^{ère} année selon les revenus de la famille
- Possibilité d'obtenir une bourse d'État
- Formation continue ou demandeurs d'emploi: tarifs sur demande

Renseignements

Responsable de formation celine.guilleron@uco.fr Assistante de formation mdaguer@uco.fr | 02 41 79 70 72









